

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

Fausse réponses attribuées à la CSFO à des annonces sur Kijiji

Le 20 octobre 2014

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) a récemment appris que des courtiers ou des agents en hypothèques annonçant leurs services sur Kijiji avaient reçu des réponses non autorisées par courriel, faussement attribuées à la CSFO.

Voici un exemple de messages que des courtiers ou des agents en hypothèques ont reçus par l'intermédiaire de Kijiji :

[Traduction]

De : Commission des services financiers de l'Ontario (contactcentre@fscs.gov.on.ca)

Nous avons reçu votre annonce et avons jugé qu'elle contrevenait aux lignes directrices de la CSFO en matière de publicité. Vous devez retirer cette annonce immédiatement, sous peine de vous exposer à une amende ou à la perte de votre permis.

La Commission des services financiers de l'Ontario

Vous pouvez vous adresser à la Commission des services financiers de l'Ontario (contactcentre@fscs.gov.on.ca) en répondant à ce courriel.


Malgré la présence de l'adresse électronique du centre des contacts de la CSFO, les messages comme celui-ci ne sont pas autorisés par la CSFO.

La CSFO n'utilise pas l'adresse électronique contactcentre@fscs.gov.on.ca pour écrire à des courtiers ou à des agents en hypothèques sur des sujets touchant la conformité.

La CSFO ne communique pas avec les courtiers ou les agents en hypothèques au moyen d'un système de messagerie comme celui de Kijiji.

La CSFO peut communiquer directement avec des courtiers ou des agents en hypothèques, par téléphone ou par courriel, dans le but d'obtenir des renseignements. Si la CSFO devait communiquer avec un titulaire de permis au moyen de son centre des contacts, le membre du personnel à l'origine de la communication serait identifié par son nom, son titre et ses coordonnées.

Si vous pensez avoir reçu une réponse non autorisée de la CSFO au sujet d'une annonce sur le site Kijiji ou si vous souhaitez signaler une annonce dans le secteur du courtage d'hypothèques qui pourrait contrevir à la loi, veuillez envoyer à la CSFO une copie, une capture d'écran ou une photographie de l'annonce ou du message, et préciser l'emplacement de l'annonce ainsi que la date et l'heure auxquelles vous avez reçu le message ou vu l'annonce. Prière d'envoyer ces renseignements à contactcentre@fscs.gov.on.ca.

Si vous êtes un courtier ou un agent en hypothèques, nous vous invitons à consulter le [règlement sur les normes d'exercice des maisons de courtage](#)  et les [listes de contrôle de la](#)

[conformité](#) pour vous assurer de connaître les exigences prévues par la loi avant la diffusion de tout document de relations publiques.

Seuls les maisons de courtage d'hypothèques, les administrateurs, les courtiers ou les agents autorisés de l'Ontario peuvent fournir des renseignements et des conseils sur les risques liés aux emprunts, aux prêts ou aux investissements rattachés à différents produits hypothécaires.

Renseignements

Demandes de la part des médias

Aisha Silim

Téléphone : 416 226-7795

Courriel : Aisha.Silim@fsco.gov.on.ca

Demandes de la part du public

1 800 668-0128

contactcentre@fsco.gov.on.ca

Renseignements supplémentaires

[Que faire si vous croyez être victime d'une arnaque ou d'une fraude?](#)